

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD  
1 chemin du TissageDEPARTEMENT  
DU JURA

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Séance du mercredi 19 février 2020**

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil vingt, le 19 février

Le Président certifie que la  
convocation a été affichée le :**13 février 2020**

et qu'elle a été faite le

**13 février 2020**

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Jérôme FASSET.

**Présents :** **Dampierre :** M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD, M. Olivier MATHEVON, Mme Laure VALENTIN, M. Rémy MARTIN  
**Etrepigny :** M. Laurent CHENU **Fraisans :** M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES **Gendrey :** M. Pierre ROUX **La Barre :** M. Philippe GIMBERT **Louvatange :** M. Jérôme FASSET  
**Montmirey-le-Château :** Mme Monique VUILLEMIN **Offlanges :** M. Marc BARBIER **Orchamps :** M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL **Our :** M. Segundo ALFONSO **Pagney :** M. Michel GANET  
**Plumont :** M. Michel GREMAUX **Ranchot :** M. Eric MONTIGNON  
**Romain :** Mme Nathalie RUDE **Salans :** M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET **Saligney :** M. Gilbert LAVRY **Sermange :** M. Michel BENESSIONO **Thervay :** Mme Marie-Hélène VERMOT DESROCHES

**Supplés :** **La Bretenière :** M. Jean-Pierre VOUAUXQue le nombre des membres en  
exercice est de : 44**Présents :** 27**Absents supplés :** 1**Absents excusés :** 16

**Absents excusés :** **Brans :** M. Michel ECARNOT **Courtefontaine :** M. Jean-Noël ARNOULD **Dammartin Marpain :** M. Jean-Louis ESPUCHE **Evans :** M. Jean-Luc HUDRY, M. Hervé BOUVERESSE  
**Montplain :** M. Luc BEJEAN **Montmirey-la-Ville :** M. Maurice RICHARD DEVESVROTTE **Mutigney :** Mme Christine LECOMTE  
**Orchamps :** M. Denis JEUNET, M. Régis CHOPIN **Ougney :** M. Anthony DEMOUSSEAU **Rans :** M. Stéphane MONTRELAY  
**Rouffange :** M. Didier TISSOT **Serre les Moulières :** M. Claude TERON **Taxenne :** M. Ludovic DUVERNOIS **Vitreux :** M. Alain GOMOT.

**Secrétaire de séance :** M. Christian RICHARD**Procurations de vote :****Mandants :** M. Michel ECARNOT (BRANS) M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS)**Mandataires :** Mme. Monique VUILLEMIN (MONTMIREY LE CHATEAU) Mme Jessica RAMEL (ORCHAMPS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS)Exécution des articles L.5212-1 à  
L.5212-34 du Code Général des  
Collectivités Territoriales**Délibération n°**  
**DCC2020\_02\_019****Objet :**Signature d'une convention de  
raccordement et d'une convention  
d'exploitation avec ENEDIS relatives  
aux panneaux photovoltaïques sur  
le pôle Educatif à Gendrey*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h06 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

# **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE RACCORDEMENT D'EXPLOITATION AVEC ENEDIS RELATIVES AUX PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE POLE EDUCATIF A GENDREY**

La Communauté de Communes Jura Nord a construit un Pôle éducatif à Gendrey.

Des panneaux photovoltaïques vont être installés.

Pour le bon fonctionnement de ces panneaux photovoltaïques, il convient de signer des documents administratifs, notamment une convention de raccordement et une convention d'exploitation avec ENEDIS.

La convention de raccordement et la convention d'exploitation sont jointes en annexe.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **se prononce favorablement sur ces conventions ;**
- **accepte les termes des conventions ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer ces deux conventions et tout autre document afférent à ce dossier ;**
- **accepte la prise en charge financière de la première mise en service suite au raccordement d'un montant de 161,44 € HT ainsi que tout autre dépense relative à ce dossier ;**
- **autorise Monsieur le Président à engager les dépenses nécessaires au bon fonctionnement ;**
- **autorise Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de JURA NORD,  
Gérôme FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0



**CONDITIONS PARTICULIERES DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION D'UNE  
INSTALLATION DE PRODUCTION DE PUISSANCE SUPÉRIEURE A 36 kVA  
RACCORDÉE AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION BT (CARD-I BT n° 674019)**

Version : 2

Convention n° DC23/026906 EST-RP-2019-000753 17 Chemin des Vignes GENDREY

Interlocuteur technique : JEANNINGROS Sébastien (☎: 03 81 83 80 47)

**ENTRE**

La société COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD, dont le siège social est à 1, Chemin du Tissage 39700 DAMPIERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de sous le numéro 243900560, représentée par Gerôme FASSETNET, en sa qualité de président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD dûment habilité à cet effet, faisant élection de domicile à 1 CHEMIN DU TISSAGE  
A L ATTENTION DE M FASSETNET GEROME  
39700 DAMPIERRE France ,

ci-après désigné[e] par « le Producteur »,

D'une part,

Et

ENEDIS, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros, dont le siège social est situé Tour ENEDIS 92079 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 608 442, ci-après dénommée ENEDIS,

Représentée par Bastien TOULEMONDE Directeur ENEDIS Alsace Franche Comté

ci-après désigné par « le Distributeur »,

d'autre part,

Les parties ci-dessus sont appelées dans la présente convention : " Partie ", ou ensemble " Parties ".

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
37, rue Bersot

25000 BESANCON  
Té. : +33 (0)9 69 32 13 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444-608-442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



**ENEDIS**

L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

**SOMMAIRE**

<b>0</b>	<b>Préambule.....</b>	<b>2</b>
<b>1</b>	<b>Objet des Conditions Particulières.....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Désignation des représentants respectifs.....</b>	<b>3</b>
2.1	Pour le Producteur.....	4
2.2	Pour ENEDIS.....	4
<b>3</b>	<b>Caractéristiques Générales des Ouvrages de Raccordement et de l'Installation de Production .....</b>	<b>4</b>
3.1	Domaine de Responsabilité.....	4
3.2	Dispositifs de l'Installation de Production concourant à l'exploitation et modalités de leur mise en oeuvre.....	4
3.3	Régime du neutre de l'installation.....	5
<b>4</b>	<b>Prise d'effet.....</b>	<b>5</b>

**Chapitre 0 PREAMBULE**

Le Producteur informe ENEDIS de la délégation éventuelle de la responsabilité d'exploitation de l'Installation à un représentant désigné ci-après comme « Chargé d'Exploitation Electrique de l'Installation ». À défaut, le Producteur est réputé être le Chargé d'Exploitation Electrique de l'Installation.

Dans tous les cas, le Producteur reste le signataire de la présente Convention et est responsable des actes du Chargé de l'Exploitation Electrique de l'Installation de production.

Le Producteur reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de la Convention d'Exploitation d'une Installation de Production de puissance comprise entre 36 et 250 kVA au Réseau Public de Distribution d'Electricité Basse Tension. Celles-ci sont disponibles sur le site Internet [www.Enedis.fr](http://www.Enedis.fr)

Elles peuvent être transmises par voie électronique ou postale sur simple demande à ENEDIS.

La signature des présentes Conditions Particulières vaut acceptation des Conditions Générales sans aucune réserve.

**Chapitre 1 Objet des Conditions Particulières**

Les présentes Conditions Particulières de la Convention d'Exploitation précisent les spécificités techniques et d'exploitation de l'Installation de Production faisant l'objet du CARD-I n° 674019.

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
37, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 49  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 606 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement





Les présentes Conditions Particulières complètent les Conditions Générales de la Convention d'Exploitation en précisant les informations suivantes spécifiques à l'Installation :

- la désignation des représentants respectifs,
- le cas échéant, le régime particulier du neutre.

La signature entre les Parties des présentes Conditions Particulières constitue l'un des préalables à la mise en service de l'Installation de Production sur le Réseau Public de Distribution BT. En cas de raccordement indirect d'une nouvelle installation sur le site objet de la présente Convention d'Exploitation, celle-ci devra être préalablement modifiée par avenant.

## Chapitre 2 Désignation des représentants respectifs

### REPRESENTANTS LOCAUX DU DISTRIBUTEUR ET DU PRODUCTEUR

Les coordonnées des chargés d'exploitation désignés par les « Parties » sont portées ci-après.

	Distributeur	Producteur
	Chargé d'Exploitation du réseau	Chargé d'Exploitation du site
Fonction ou nom de l'interlocuteur	Chargé d'exploitation du moment	Monsieur FASSET GEROME
Société ou Entité concernée	ENEDIS Agence d'exploitation	COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD
Adresse postale	Unité Réseau Electricité Alsace franche Comté AAF- BEX 1, rue Jacques Foillet BP 187 25203 MONTBELIARD CEDEX	1 CHEMIN DU TISSAGE A L ATTENTION DE M FASSET GEROME 39700 DAMPIERRE France
N° de téléphone	09 728 750 (n°département)	0437578798 0859258853
N° de télécopie	03 81 80 89 70	
Adresse électronique	Enedis-grdf-ureafc-convbex@Enedis-grdf.fr	raccordement@terreetlac.com

### ANNEXE 1 SYNTHÈSE DES DESCARACTERISTIQUES TECHNIQUE DE LA CONVENTION

Le Distributeur	
Poste source alimentant le départ	ST-VIT
Départ HTA initialement prévu pour le raccordement :	EVANS
Poste HTA/ BT	Projet GROUPE SCOLAIRE

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)3 83 32 18 43  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directeur et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



**ENEDIS****L'ELECTRICITE EN RESEAU**

Type de raccordement	En antenne
Si en réseau N° de dipôle	
<b>Le Producteur</b>	
Adresse du site de production	17 Chemin des Vignes
Puissance nette fournie sur le réseau du distributeur	50 kVA
Puissance consommée sur le réseau du distributeur	0 kVA
Type de production	Photovoltaïque
Type de protection de découplage	Interne aux onduleurs

**Pour le Producteur**

Dans le cas où les horaires d'ouverture ne sont pas 24 h / 24, 7 j. / 7, indiquer les dispositions convenues en cas de nécessité :

- appel du n° de téléphone de permanence
- actions à réaliser par ENEDIS si le Chargé d'Exploitation Electrique de l'Installation est injoignable et si l'installation est le siège de défaut

**Chapitre 3 Caractéristiques Générales des Ouvrages de Raccordement et de l'Installation de Production****3.1 Domaine de Responsabilité**

Le schéma propre de l'Installation de Production faisant apparaître le Point de Livraison et le Point de Comptage ainsi que le (ou les) éventuel(s) Point(s) de Décompte figure dans l'article 3 des Conditions Particulières de la Convention de Raccordement.

Le Producteur déclare avoir eu connaissance des prescriptions techniques générales de conception et de fonctionnement auxquelles doivent satisfaire l'Installation en vue de son raccordement au Réseau Public de Distribution BT et des caractéristiques des Ouvrages de Raccordement nécessaires à la réalisation de sa mission. Celles-ci figurent dans la Convention de Raccordement signée entre ENEDIS et le Producteur.

**3.2 Dispositifs de l'Installation de Production concourant à l'exploitation et modalités de leur mise en oeuvre**

Conformément aux dispositions de l'article 4.2.2.2 des Conditions Générales de la présente Convention d'Exploitation, l'Installation de Production est équipée d'une protection de découplage dont le type et les réglages figurent dans l'article 5.1.2.1 des Conditions Particulières de la Convention de Raccordement.

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)3 69 32 18 43  
Fax :

[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement





L'ELECTRICITE EN RESEAU

### 3.3 Régime du neutre de l'installation

L'Installation de Production fonctionne avec un régime de neutre de type TN (liaison équipotentielle entre les terres du neutre du réseau ENEDIS et la terre des masses de l'Installation de l'Utilisateur).

### Chapitre 4 Prise d'effet

La présente Convention d'Exploitation prend effet à la date de mise en service de l'Installation.

AVERTISSEMENT : Au cas où la Convention d'Exploitation contiendrait des ratures, et/ou des ajouts de clauses ou de mentions, et/ou des suppressions de clauses ou de mentions, celle-ci serait considérée comme nulle et non avenue. Dans cette hypothèse, il y aura lieu de signer une nouvelle convention destinée à remplacer la Convention d'Exploitation annulée.

A .....

Le .....

Pour le Producteur	Pour ENEDIS
[Nom du Signataire]	[Nom du Signataire]
[Fonction du signataire]	[Fonction du signataire]
[si besoin ajouter :] par délégation de [Nom du délégataire]	
[Fonction du délégataire]	

Agence Rassemblement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

23000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)3 69 32 13 43  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 087 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 508 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement





**Conditions Particulières de la Convention de Raccordement Directe  
au Réseau Public de Distribution d'Électricité Basse Tension d'une Installation de Production**

COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD

N° SIRET : 24390056000026

SITUEE : 17 Chemin des Vignes à GENDREY

DC23/026906 EST-RP-2019-000753

COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES VERSION 3

Fait en double exemplaire,  
Paraphe en bas de chaque page

Besançon, le 29/01/20.

**Auteur de la Convention de Raccordement Directe:**

ENEDIS(ENEDIS), société anonyme au capital de 270 037 000 euros, dont le siège social est situé Tour ENEDIS 92079 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 608 442, représentée par Bastien TOULEMONDE Directeur ENEDIS Alsace Franche Comté, dûment habilité à cet effet,

ci-après dénommé « ENEDIS ».

**Bénéficiaire de la Convention de Raccordement Directe:**

COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD, dont le siège social est situé 1, Chemin du Tissage 39700 DAMPIERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de sous le numéro 243900560, représentée par Gerôme FASSETNET président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD, dûment habilité à cet effet, ci-après dénommé par « le Demandeur »

Les parties ci-dessus sont appelées dans le présent contrat " Partie ", ou ensemble " Parties ".

Par l'acceptation de la présente Convention de Raccordement Directe, le Demandeur reconnaît expressément avoir été informé que cette offre est régie par la procédure de traitement des demandes de raccordement en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA, au Réseau Public de Distribution géré par ENEDIS référencée ENEDIS-PRO-RES\_67E (version 1) publiée sur le site Internet d'ENEDIS [www.Enedis.fr](http://www.Enedis.fr).

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



## SOMMAIRE

<b>1 Synthèse de la Convention de Raccordement Directe .....</b>	<b>5</b>
<b>2 Objet des Conditions Particulières .....</b>	<b>6</b>
<b>3 Solution technique du Raccordement .....</b>	<b>6</b>
3.1 Puissance de raccordement de l'installation .....	6
3.2 Description du Raccordement de l'Installation .....	6
<b>4 Ouvrages de Raccordement .....</b>	<b>6</b>
4.1 Caractéristiques détaillées des Ouvrages de Raccordement .....	6
4.1.1 Ouvrages BT nouvellement créés pour le raccordement de l'Installation .....	6
4.1.2 Ouvrages BT à adapter pour le raccordement de l'Installation .....	6
4.1.3 Ouvrages nouvellement créés dans le domaine de tension supérieur pour le raccordement de l'Installation .....	7
4.1.4 Ouvrages à adapter dans le domaine de tension supérieur pour le raccordement de l'Installation (hors périmètre de facturation) .....	7
4.2 Dispositif de comptage .....	7
4.2.1 Compteur(s) installés au niveau du point de livraison .....	7
4.2.2 Circuits de mesure .....	7
4.2.3 Compteur(s) installés au point de décompte .....	7
4.3 Ouvrages de Raccordement privés à construire par le Demandeur .....	7
<b>5 Ouvrages de l'Installation .....</b>	<b>7</b>
5.1 Caractéristiques des ouvrages .....	7
5.1.1 Sectionnement du Point De Livraison .....	7
5.1.2 Protections rendues nécessaires par le raccordement au Réseau Public de Distribution BT .....	8
5.2 Dispositif de filtrage pour limiter les perturbations du signal tarifaire .....	8
5.3 Dispositif de filtrage pour limiter les Injections de courants harmoniques .....	8
5.4 Installations de télécommunication .....	8
<b>6 Propriété des ouvrages, emplacement du Point De Livraison et du Point de comptage .....</b>	<b>9</b>
<b>7 Contribution financière et délai de mise à disposition du raccordement pour la solution proposée .....</b>	<b>9</b>
7.1 Contribution pour reprise d'études .....	9
7.2 Contribution financière et délai de mise à disposition du raccordement .....	1
7.2.1 Montant total de la contribution financière .....	9
7.2.2 Modalités de règlement .....	9
<b>8 Signatures .....</b>	<b>10</b>

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
TÉL : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement





<b>Annexe 1</b>	<b>Plan de situation et plan de masse .....</b>	<b>11</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>Schéma simplifié de l'installation .....</b>	<b>12</b>
<b>Annexe 3</b>	<b>Résultats des études .....</b>	<b>13</b>

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Beraot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.F.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



## Préambule

Le Demandeur reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales Version [1] de la Convention de Raccordement d'une Installation de Production de puissance comprise entre 36 et 250 kVA au Réseau Public de Distribution Basse Tension. Celles-ci sont disponibles sur le site Internet [www.Enedis.fr](http://www.Enedis.fr) dans la rubrique « Documentation Technique de Référence ».

Elles peuvent être transmises par voie électronique ou postale sur simple demande à ENEDIS.

Etant rappelé que :

Dans le cas d'un raccordement indirect de l' (ou des) installations de production (dite « hébergé ») sur une installation de production et/ou de consommation déjà raccordée au réseau et détentrice d'un CARD (dite « hébergeur »), l'hébergeur et l' (ou les) hébergé(s) seront solidairement responsables vis-à-vis d'ENEDIS de l'ensemble des obligations mises à la charge de l'hébergeur et de l' (ou des) hébergé(s).

Dans la suite du document, conformément à la procédure en vigueur (ENEDIS-PRO-RES\_67E), le terme « demandeur » désigne, sauf mention contraire, soit le demandeur du raccordement lui-même (utilisateur final de l'Installation de production), soit le tiers qu'il a habilité, soit le groupement solidaire entre l'hébergeur et l' (ou les) hébergé(s) (dans le cas des raccordements indirects).

Dans la suite du document, le terme « l'installation de production » doit être compris comme l'ensemble des installations de production de l'hébergeur et le cas échéant de l' (ou des) hébergé(s) dans le cas de raccordement indirect.

La signature des présentes Conditions Particulières et de leurs annexes vaut acceptation des Conditions Générales sans aucune réserve.

ENEDIS rappelle au Demandeur que les dispositions de la procédure de traitement des demandes de raccordement individuel d'installations en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA au RPD géré par ENEDIS, le barème de raccordement et le Catalogue des Prestations publiés sur le site internet d'ENEDIS à la date des présentes Conditions Particulières sont applicables à la Convention de Raccordement.

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



## 1 Synthèse de la Convention de Raccordement Directe

<p><b>Votre demande</b></p>	<p>Alimentation principale pour le Site de pour une Puissance de raccordement en injection de 50 kVA. Demande recevable le : 27/01/2020</p>
<p><b>Caractéristiques techniques</b></p>	<p>L'installation sera raccordée au Réseau Public de Distribution d'Électricité Basse Tension par l'intermédiaire d'un unique Point De Livraison alimenté en antenne souterraine. L'emplacement du Point De Livraison est prévu tel que demandé dans les fiches de collecte. <b>Planning du raccordement :</b> La mise à disposition de ces ouvrages de raccordement est, a minima, de 6 semaines à compter de la signature de la présente convention. → le détail de la solution de raccordement est décrit au chapitre 4.1.</p>
<p><b>La contribution financière du raccordement</b></p>	<p>161.44€HT, TVA: 32.29€ soit 193.73€ TTC. Le Demandeur adresse un ordre de service pour la réalisation des travaux. Le montant de 193.73€ TTC, au taux de TVA en vigueur, sera réglé par le Demandeur à l'achèvement des travaux par ENEDIS et avant toute mise à disposition du raccordement, sans escompte, par chèque à trente jours calendaires de réception de la facture, à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">ENEDIS - Groupe GESTION - Pôle encaissement 1 rue Jacques Foillet BP 187 25203 MONTBELIARD</p> <p>→ le détail du coût du raccordement est décrit au chapitre 7</p>
<p><b>Validité de la Convention de raccordement directe</b></p>	<p>Le Demandeur dispose d'un délai de trois mois, à compter de la date d'envoi par ENEDIS, pour donner son accord sur cette Convention de Raccordement Directe. L'accord du Demandeur est matérialisé par la réception par ENEDIS des deux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sa signature et le paraphage du 2<sup>ème</sup> original des présentes Conditions Particulières, sans modification ni rature,</li> <li>- le versement de l'acompte défini à l'article 7.1.2.</li> </ul>
<p><b>Formalités nécessaires</b></p>	<p>La mise à disposition des Ouvrages de Raccordement du Demandeur est conditionnée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la transmission à ENEDIS d'un dossier comportant les schémas de l'Installation prévue,</li> <li>- la signature sans modifications ni réserves de la Convention de Raccordement Directe,</li> <li>- la fourniture à ENEDIS du certificat de conformité visé par le Consuel,</li> <li>- le paiement de la totalité du solde de la contribution au coût du raccordement.</li> </ul>

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



## 2 Objet des Conditions Particulières

Le Demandeur a sollicité ENEDIS pour le raccordement au Réseau Public de Distribution Basse Tension (BT) d'une installation de Production d'électricité et éventuellement d'une Installation de Consommation d'électricité.

Les présentes Conditions Particulières de la Convention de Raccordement Directe précisent les caractéristiques auxquelles l'Installation doit satisfaire pour être raccordée au Réseau Public de Distribution BT.

ENEDIS estime, dès ce stade, être en mesure d'arrêter définitivement les conditions techniques et financières et les délais de réalisation du raccordement, elle établit donc directement la présente Convention de Raccordement qui vaut offre de raccordement et doit être regardée comme incluant la PTF.

## 3 Solution technique du Raccordement

### 3.1 Puissance de raccordement de l'installation

La Puissance de production maximale nette livrée au Réseau Public de Distribution correspondant à la Puissance de Raccordement en injection sur le Réseau Public de Distribution BT (Pracc\_inj\_BT) de l'Installation est de 50kVA.

### 3.2 Description du Raccordement de l'Installation

L'installation sera raccordée au Réseau Public de Distribution BT pour une puissance de raccordement supérieure 36 kVA nécessitant uniquement la création d'un Ouvrage Propre.

La description des Ouvrages de Raccordement (en particulier la longueur des canalisations souterraines ou aériennes créées ou créées en remplacement ou renforcées, la nature et la section des conducteurs), sont décrites à l'article 4 des présentes Conditions Particulières.

Le plan de situation et le plan de masse du raccordement de l'Installation au Réseau Public de Distribution BT sont joints en Annexe. L'emplacement du point de livraison et le cheminement en domaine privé des canalisations de raccordement y seront précisés.

## 4 Ouvrages de Raccordement

### 4.1 Caractéristiques détaillées des Ouvrages de Raccordement

Les caractéristiques du raccordement de l'Installation sont les suivantes.

#### 4.1.1 Ouvrages BT nouvellement créés pour le raccordement de l'Installation

Descriptif technique

#### 4.1.2 Ouvrages BT à adapter pour le raccordement de l'Installation

Descriptif technique

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



**4.1.3 Ouvrages nouvellement créés dans le domaine de tension supérieur pour le raccordement de l'Installation**

Descriptif technique

**4.1.4 Ouvrages à adapter dans le domaine de tension supérieur pour le raccordement de l'Installation (hors périmètre de facturation)**

Descriptif technique

**4.2 Dispositif de comptage**

**4.2.1 Compteur(s) installés au niveau du point de livraison**

Type de compteur	Energie comptée	Libellé de l'énergie comptée	Propriété
PME/PMI 4Q	Actif produit Actif soutiré	P- P+	ENEDIS

Le type de compteur pourra être modifié en fonction du contrat souscrit avec l'acheteur.

**4.2.2 Circuits de mesure**

Les réducteurs de mesure pour le dispositif de comptage de référence suivants sont installés :

Réf. du réducteur	Rapport	Classe de Précision	Puissance de Précision	Type de Compteurs associés
TC	2005	0,5	3.75VA	PME/PMI 4Q

Le schéma unifilaire de l'installation est donné en Annexe Erreur ! Source du renvoi introuvable.. Celui-ci indique en particulier les positions des réducteurs de mesure listés ci-dessus.

**4.3 Ouvrages de Raccordement privés à construire par le Demandeur**

Descriptif technique

**5 Ouvrages de l'Installation**

**5.1 Caractéristiques des ouvrages**

**5.1.1 Sectionnement du Point De Livraison**

Le sectionnement est assuré par un dispositif décrit à l'article 6 des présentes Conditions Particulières.

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 16 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



## 5.1.2 Protections rendues nécessaires par le raccordement au Réseau Public de Distribution BT

### 5.1.2.1 Protection de découplage contre les défauts sur le Réseau Public de Distribution

La protection de découplage installée au Point De Livraison sera du type B.1. Cette protection sera composée des éléments suivants :

- 1 relais à minimum de tension réglé à 85 % de la tension nominale,
- 1 relais à maximum de tension réglée à 115 % de la tension nominale,
- 1 relais à minimum de fréquence réglé à 49.5 Hz,
- 1 relais à maximum de fréquence réglé à 50.5 Hz.

Tous ces relais sont à action instantanée.

Ces différents relais agiront sur la commande de l'organe de la protection de découplage dont le fonctionnement se fera à minimum de tension.

### 5.1.2.2 Coordination des protections

Le Demandeur a fait le choix afin de minimiser les coûts de raccordement de ses Installations de Production et de Consommation d'une solution qui n'assure pas la sélectivité des protections BT. En effet, un défaut sur un des branchements injection ou soutirage ou sur le câble réseau direct du poste HTA/BT peut générer la mise hors tension de l'une de ses installations.

## 5.2 Dispositif de filtrage pour limiter les perturbations du signal tarifaire

L'installation du Demandeur ne doit pas perturber la transmission du signal tarifaire au delà des limites admises. Dans le cas contraire, le demandeur devra mettre en place un filtre dont les caractéristiques seront à déterminer.

## 5.3 Dispositif de filtrage pour limiter les Injections de courants harmoniques

L'installation du demandeur est équipée d'onduleurs en conformité avec les normes d'émissions d'harmonique

NF EN 61000-3-12

## 5.4 Installations de télécommunication

Le dispositif de comptage est équipé d'une liaison de télé-relevé permettant la programmation et le relevé du Compteur par un modem GSM. Si le taux de couverture est insuffisant le Demandeur devra mettre à la disposition d'ENEDIS une ligne téléphonique, de type analogique, dédiée raccordée au Réseau Téléphonique Commuté (RTC).

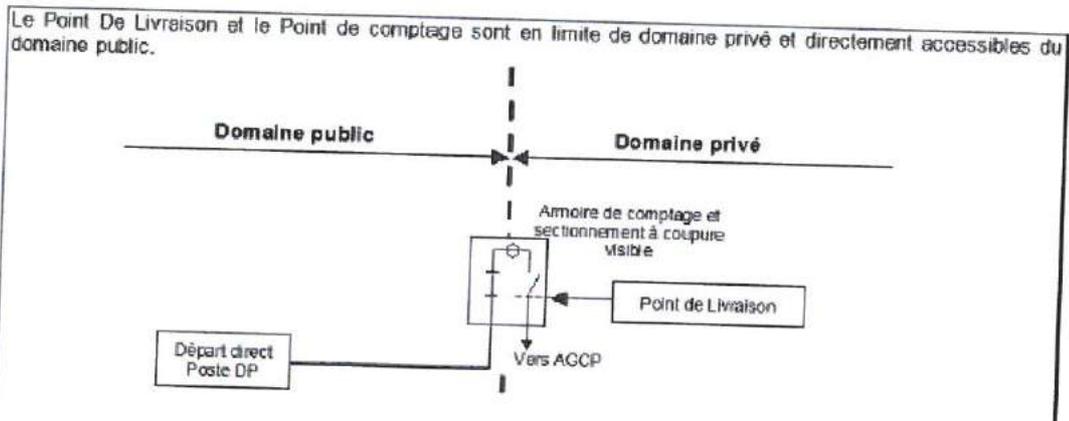
Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



## 6 Propriété des ouvrages, emplacement du Point De Livraison et du Point de comptage



## 7 Contribution financière et délai de mise à disposition du raccordement pour la solution proposée

### 7.1 Contribution financière et délai de mise à disposition du raccordement

La mise à disposition de ces ouvrages de raccordement est, a minima, de 6 semaines à compter de la signature de la présente convention

Si la mise à disposition des ouvrages du raccordement n'est pas réalisée à la date convenue, vous pouvez également adresser une réclamation écrite au motif de "dépassement de la date de mise à disposition des ouvrages de raccordement" à l'accueil raccordement. Si la réclamation est recevable, ENEDIS vous versera la somme de 150 euros par virement ou chèque bancaire.

#### 7.1.1 Montant total de la contribution financière

La contribution financière associée à la solution de raccordement est de 161.44€ et TVA : 32.29€. Soit 193.73€ TTC.

Le montant total de la contribution au coût du raccordement est ferme et non révisable si l'ensemble des travaux de raccordement à réaliser par le Demandeur sont achevés dans les délais indiqués 0.

Au-delà de ce délai, le montant de la contribution au coût du raccordement, sous déduction de l'acompte versé, est révisé suivant l'évolution des prix décrite à l'article 8.4.2 des Conditions Générales de la Convention de Raccordement.

#### 7.1.2 Modalités de règlement

Le Demandeur adresse un ordre de service pour la réalisation des travaux.

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement





Le montant de 193.73€ TTC, au taux de TVA en vigueur, sera réglé par le Demandeur à l'achèvement des travaux par ENEDIS et avant toute mise à disposition du raccordement, sans escompte, par chèque à trente jours calendaires de réception de la facture, à l'adresse suivante :

ENEDIS - Groupe GESTION - Pôle encaissement  
1 rue Jacques Foillet  
BP 187  
25203 MONTBELIARD

## 8 Signatures

Fait en deux exemplaires paraphés à toutes les pages et signés ci-dessous.

**AVERTISSEMENT :** Au cas où la Convention de Raccordement contiendrait des ratures, et/ou des ajouts de clauses ou de mentions, et/ou des suppressions de clauses ou de mentions, celle-ci serait considérée comme nulle et non avenue. Dans cette hypothèse, il y aura lieu de signer une nouvelle convention destinée à remplacer la Convention de Raccordement annulée.

A Besançon, le 29/01/20.

Pour le Demandeur	Pour ENEDIS

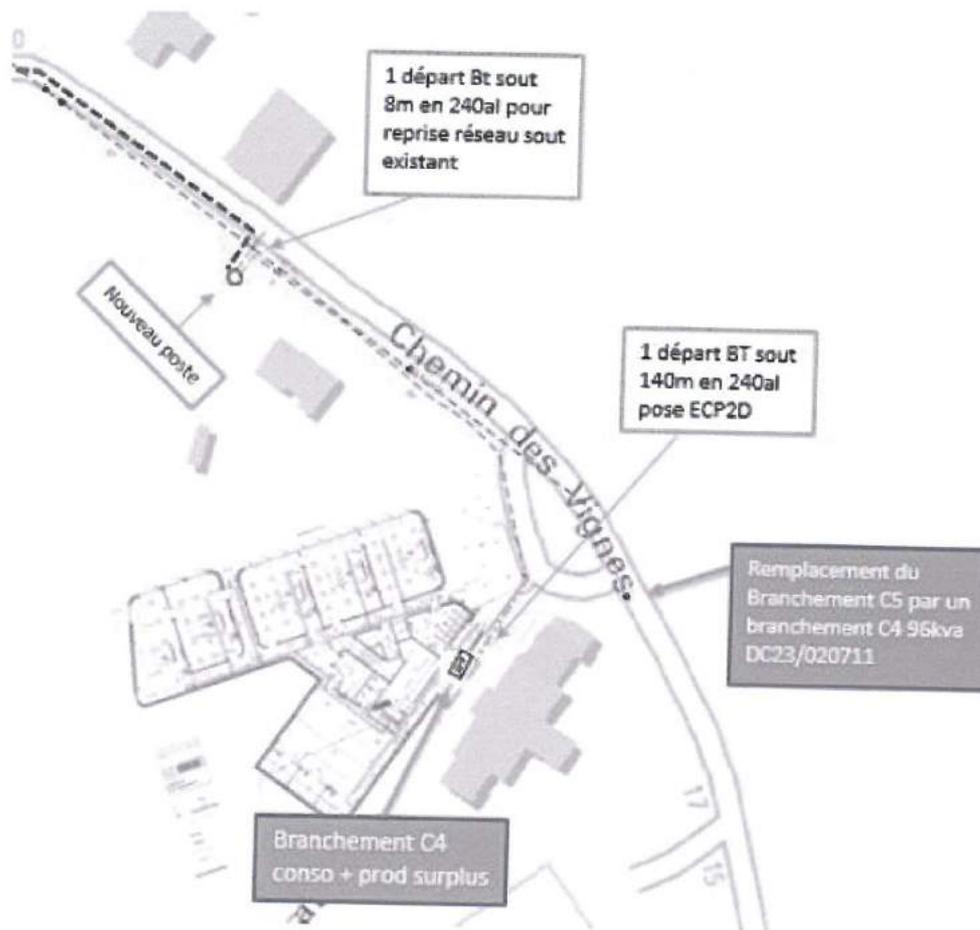
Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 609 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



**Annexe 1 Plan de situation et plan de masse**



Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

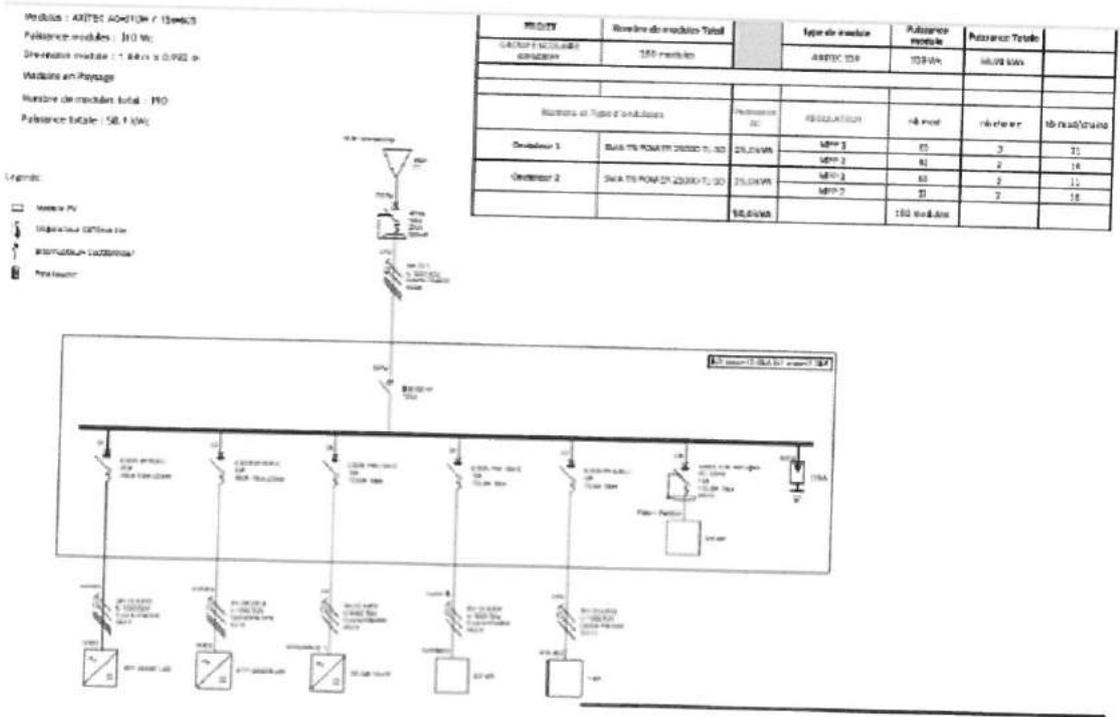
25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris 1<sup>re</sup> Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement





### ANNEXE 2 Schéma unifilaire de l'Installation



Agence Raccordement Electricité-Marché d'affaires  
 57, Rue Bersot  
 25000 BESANCON  
 Tél : +33 (0)9 69 32 18 45  
 Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
 Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
 Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
 92079 Paris La Défense Cedex  
 Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



## ANNEXE 3 Résultats des études

La tension normale de distribution BT est régie par l'arrêté interministériel du 24 décembre 2007. Celui-ci fixe à 230 / 400 V le niveau de la tension nominale. Il définit des valeurs minimales et maximales admissibles au point de livraison d'un utilisateur (valeurs moyennées sur 10 mn), correspondant à une plage de [-10%, +10%] autour des valeurs nominales.

Identification		
Référence de l'étude		DC23/026906
Nom de la commune		Gendrey
Date de l'étude		27/1/20
Nom du départ HTA		Evans
Nom du poste HTA/BT		Nouveau poste
Nom du Producteur		COMCOM Jura Nord
Lieu de production		Groupe scolaire
Type de production		Photovoltaïque
Données de l'étude		
Tension max HTA		Un + 5,0%
Puissance du transformateur		250kVA
Tension à vide optimisée au secondaire du transfo		410V
Producteurs existants ou déjà en file d'attente		Non
Pracc du producteur demandeur		50kW
Type de raccordement (départ mixte / départ direct)		départ mixte
Puissance conso max hiver poste HTA/BT		179,1kW
Puissance conso max hiver départ BT de raccordement		84,8kW
% de puissance conso max hiver retenue pour l'étude		20,0
Résistance amont (du JDB BT au PDR=Point De Raccordement)		0,02 Ohms
Résistance du transformateur		0,01 Ohms
Résultats de l'étude.		
Tension max sur départ BT sans les producteurs	428,04V	Un+7,01%
Tension max sur départ BT avant le raccordement	428,04V	Un+7,01%
Tension max sur départ BT après le raccordement	430,56V	Un+7,64%
Tension max au PDR du producteur demandeur après le raccordement	430,56V	Un+7,64%

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à direction et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



## ANNEXE 3

**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Le 29 janvier 2020

**DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE**  
**N° DC23/026906/001001**

(A rappeler dans toute correspondance; devis établi gratuitement)

**Interlocuteur** Accueil Raccordement Electricité marché d'affaire  
Interlocuteur Raccordement  
JEANNINGROS Sébastien ☎: 03 81 83 80 47  
Correspondant technique :  
JEANNINGROS Sébastien ☎: 03 81 83 80 47

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
JURA NORD  
1 CHEMIN DU TISSAGE  
A L ATTENTION DE M FASSENET  
GEROME  
39700 DAMPIERRE France

**Devis N°** DC23/026906/001001  
**Objet** Raccordement-C4 PRODUCTEUR-GENDREY-COM COM JURA  
NORD  
17 Chemin des Vignes GENDREY

Prestations	HT	
Prestations au canevas	20%	181.44 €
	<b>Total HT</b>	<b>181.44 €</b>
	<b>Montant TVA</b>	<b>32.29 €</b>
	<b>Total TTC</b>	<b>193.73 €</b>

**CONDITIONS GENERALES :** (voir pages suivantes ou verso).

**ACCORD :** Je soussigné, ....., vous donne mon accord sur ce devis n°DC23/026906/001001 d'un montant de 193.73 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes.

Fait à , le

Signature(\*)

(\*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
37, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)3 83 32 15 43

Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cédex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



**ENEDIS - Groupe GESTION - Pôle encaissement**  
**1 rue Jacques Foillet**  
**BP 187**  
**25203 MONTBELIARD**  
**ucf-afc-groupe\_recouvrement@enedis-grdf.fr**

**Par virement (R.I.B: 20041|00001|5757533U020|10 - I.B.A.N: FR64|2004|1000|0157|5753|3U02|010 - B.I.C. PSSTFRPPPAR) en précisant impérativement le numéro de l'affaire DC23/026906, le montant total 193.73 €, le code postal 39350**

**Devis créé le : 29/01/2020**

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
37, rue Bersot

23000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 43  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 605 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



Le 29 janvier 2020

**DETAIL DES PRESTATIONS DU DEVIS ELECTRICITE**  
**N° DC23/026906/001001**

(A rappeler dans toute correspondance; devis établi gratuitement)

**Interlocuteur** Accueil Raccordement Electricité marché d'affaire  
Interlocuteur Raccordement  
JEANNINGROS Sébastien ☎: 03 81 83 80 47  
Correspondant technique :  
JEANNINGROS Sébastien ☎: 03 81 83 80 47

**Devis N°** DC23/026906/001001  
**Objet** Raccordement-C4 PRODUCTEUR-GENDREY-COM COM  
JURA NORD  
17 Chemin des Vignes GENDREY

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
JURA NORD  
1 CHEMIN DU TISSAGE  
A L ATTENTION DE M FASSETT  
GEROME  
39700 DAMPIERRE France

**Détails des prestations**

	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
<b>Producteur BT &gt; à 36kVA</b> Première mise en service suite à raccordement	1	181.44 €	20%	181.44 €

**Total HT** 181.44 €  
**Montant TVA** 32.29 €  
**Total TTC** 193.73 €

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 43  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.I.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



**Conditions Générales et Révisions de Prix**  
Concernant le devis n° DC23/026906/001001

**CONDITIONS DE PAIEMENT**

- Tous les paiements sont à envoyer à l'adresse spécifiée dans le paragraphe "ACCORD", ils sont nets et sans escompte, par chèque bancaire ou virement postal et sont exigibles aux conditions ci-après :
- Règlement complet et définitif du présent devis à la fin des travaux et avant la réception d'ouvrage ou la mise en service, dès la présentation de la facture récapitulative, réajustée, s'il y a lieu, suivant les conditions spécifiées dans le paragraphe "VALIDITE DU DEVIS" ci-dessous.
- Toutes les sommes sont payables taxes comprises. Les effets de commerce ne sont pas acceptés.

**DELAI D'EXECUTION**

- 8 semaines à compter des dates suivantes :
- de la date de signature du présent devis,
- du paiement de l'avance prévue aux "conditions de paiement",
- de la mise à disposition, selon le cas, du terrain du poste, du génie civil de celui-ci, des voiries (niveaux et alignements) pour la construction du réseau, des colonnes montantes pour raccorder les branchements, ainsi qu'après réception des autorisations administratives de construire, des autorisations de passage, d'implantation et de surplomb, et sous réserve qu'il n'y ait pas d'entrave aux approvisionnements ou de circonstances imprévisibles qui retardera l'exécution des travaux.

**VALIDITE DU DEVIS**

- Les prix figurant au présent devis sont établis aux conditions économiques et fiscales du mois 01/2020.
- Les prix sont fermes et non révisables si l'ensemble des travaux prévus sur ce devis sont achevés au plus tard le 29/05/2020.
- Si au contraire, les travaux se poursuivent au delà de cette date, les prix du présent devis, sous déduction de l'avance versée par le client au moment de son acceptation, seront révisés à l'aide du coefficient K :
  - $K = 0,15 + 0,85 * TPm / TPo$ , avec
  - TPo : Valeur de l'index TP10 bis ou TP12 pour le mois 01/2020 publié au journal officiel de la concurrence et de la consommation (B.O.C.C.).
  - TPm : moyenne arithmétique des valeurs de cet index en vigueur 4 mois avant chacun des mois de réalisation des travaux. Toutefois, les retards dus au fait d'ENEDIS seront neutralisés dans ce calcul.
- Si l'application des formules de révision conduisait à des prix supérieurs aux forfaits en vigueur à l'époque de la réalisation des travaux, la facturation serait effectuée sur la base de ces forfaits.
- En tout état de cause, ENEDIS se réserve le droit de dénoncer tout ou partie des conditions du présent devis pour les travaux non réalisés à la date du 29/05/2020 ou sans accord de votre part avant 3 mois.

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
37, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél : +33 (0)9 69 32 13 43  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 638 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

